

1. *Débitrice:* **René Hertling SA**, route St-Nicolas-de-Flüe 20, **1705 Fribourg**
2. *Durée du sursis concordataire:* 4 mois
3. *Commissaire:* Christian Chavallaz, ECA, Experts Comptables Associés SA, boulevard de Pérolles 37, 1700 Fribourg
4. *Remarques:* Décision du 22 mai 2006 du Président du tribunal civil de l'arrondissement de la Sarine, à Fribourg.
La validité du sursis concordataire est subordonnée au versement par René Hertling SA d'une avance de CHF 10'000.- dans un délai de 20 jours dès la notification de la présente décision.
Les frais de justice sont mis à la charge de René Hertling SA. Ils seront fixés ultérieurement.
Tribunal civil de l'arrondissement de la Sarine
1700 Fribourg
(03394562)